

# 2ème Tournoi Net Mixte Gaillonnais

## Du 9 Avril au 28 Octobre 2019

### REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales individuelles  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Le joueur doit :** Etre licencié de la FFG.  
Etre Membre du Club de Gaillon.  
Posséder un Certificat Médical de non contre-indication à la pratique du Golf.

### FORMULE DE JEU

Epreuve se déroulant en Match-Play Net avec index retenu à la date de clôture des inscriptions.

Le tableau des MatchPlay sera effectué et affiché à partir du 9 Avril à l'accueil du Golf.  
*Tableau effectué selon le nombre de participants et sur le format des match-Play de la FFG)*

#### **Points rendus :**

En cas de différence d'index entre les 2 compétiteurs, le joueur étant le moins bien classé disposera des  $\frac{3}{4}$  de la différence des points pour chaque match. Les points rendus le seront sur les trous les + difficiles.

En cas d'index supérieur à 36, celui-ci sera ramené à 36.

**Formule de calcul :** Index1 – Index2 = x \* 3 = y / 4 ➔ Nb de coups rendus

Valeur arrondie au nombre entier le plus proche.

### MARQUES DE DEPART

#### **Dames :**

- 1<sup>ère</sup> série : index de 0 à 18,4 (départ bleu)
- 2<sup>ème</sup> série : index de 18,5 à 36 (départ rouge)

#### **Messieurs :**

- 1<sup>ère</sup> série : index de 0 à 15,4 (départ blanc)
- 2<sup>ème</sup> série : index de 15,5 à 36 (départ jaune)

L'usage de voiturette est interdit.

### DROIT DE JEU

Date limite d'inscription des joueuses et joueurs au secrétariat du club ou par courrier au Golf de Gaillon – Les Artaignes – 27600 Gaillon (02 32 53 89 40) avant **le Dimanche 7 Avril 2019 16h00**

**Droit de Jeu : 12 €**

Les joueuses et joueurs n'ayant pas acquitté leurs droits d'inscription avant la date de clôture ne pourront pas participer.

### PRIX

**Remise des prix à l'issue de la Coupe du Beaujolais le 23 Novembre 2019.**